

AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Période : toute l'année
Durée : 1/2 journée ou journée
Effectif : 1 médiateur pour 1 classe
Prix indicatif : 150 €*
Niveau conseillé : CM1 / CM2

Le Chablais est une région riche mais fragile.

Le droit de l'environnement permet de fixer les règles pour le préserver ce milieu naturel ainsi que les droits et les devoirs de chaque chablaisien.

DÉROULEMENT :

En amont de l'atelier, les élèves créent une exposition sur ce qu'ils aiment du territoire chablaisien.

Puis, au cours de l'atelier en classe, ils découvrent d'abord le Chablais (définition, patrimoines, diversités) avant de se questionner sur les risques qui peuvent menacer les patrimoines naturels. Ils réfléchissent ensuite sur l'impact de leurs actions sur l'environnement à travers un débat mouvant.

Enfin, la charte de l'Environnement est décryptée pour comprendre les droits et les devoirs de chacun, avant d'aborder la réglementation générales tenant à la préservation de l'environnement et les sanctions associées. L'accent est mis sur les comportements concrets du quotidien que les élèves peuvent/doivent adopter afin de préserver notre territoire.

LIENS AVEC LE PROGRAMME :

CYCLE 3

Sciences de la Vie et de la Terre

- Pratiquer des démarches scientifiques
- Se situer dans l'espace et le temps : appréhender différentes échelles de temps géologique et biologique, identifier par l'histoire des sciences et des techniques comment se construit un savoir scientifique
- **THÈMES :** la planète Terre, l'environnement et l'action humaine (phénomènes géologiques liés au fonctionnement de la Terre ; phénomènes météorologiques et climatiques) / le vivant et son évolution (mettre en relation différents faits et établir des relations de causalité pour expliquer : la dynamique des populations ; la classification du vivant ; la biodiversité ; la diversité génétique des individus ; l'évolution des êtres vivants)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- *Possibilité d'intervenir pour plusieurs classes sur la même demi-journée (250 €) ou journée (380 €)
- A prévoir : en amont de l'atelier, les élèves sont invités à réaliser une exposition éphémère sur ce qu'ils apprécient sur le territoire du Chablais, leur lieu de vie. Chaque élève doit apporter un objet symbolique associé à un souvenir, une habitude, ..., caractéristique du territoire. L'exposition sera laissée en place pour l'atelier et servira de base pour aborder la diversité du Chablais.
- Prévoir un vidéoprojecteur

